

## La déscolarisation de la lecture

Déscolariser la lecture... le concept, s'il ne l'a pas toujours été, est aujourd'hui davantage compréhensible par qui a été témoin ou acteur - et qui peut ne pas l'avoir été? - des débats que l'école et la lecture ont suscités depuis des décennies. Il ne provoque plus les réactions virulentes d'il n'y a guère. L'école a changé et la pédagogie de la lecture a perdu de son hiératisme. Malgré les rappels à l'ordre de notables de tous bords, elle s'est quelque peu déscolarisée... Quelque peu car la déscolarisation de la lecture, entreprise complexe et sujette à interprétations, heurtait de front la liturgie en vigueur il y a 25 à 30 ans. Bien que la nécessité d'un partenariat soit maintenant affirmé partout et par tous, les changements qu'elle implique et qui ne concernent pas uniquement l'école, sont loin encore d'être tous admis et *a fortiori* adoptés au sein de celle-ci et en d'autres lieux, comme nous allons nous efforcer de le montrer pour comprendre ce qui fait l'objet de ce « dossier » à savoir les causes du dépouillement de leur composante politique - au point de les dénaturer - d'un certain nombre de propositions de l'AFL.

Pour l'AFL, il y a 25 ans, un constat. En matière de lecture, à contextes technologique, économique et social nouveaux, exigences et attente sociale différentes... à la lecture, pratique sociale, apprentissage social et non pas uniquement enseignement scolaire... à l'écrit, langage spécifique, apprentissage linguistique... L'école, engluée dans des objectifs, des démarches et une organisation nés d'une entreprise d'alphabetisation centenaire et réussie dont elle avait seule la charge, s'épuisait à satisfaire des besoins nouveaux dans une vaine recherche d'une meilleure efficacité en perfectionnant les moyens dont elle s'était dotée pour d'autres fins. La déscolarisation de la lecture proposait une réponse intégrant les données d'approches multiples, celles des recherches sur les processus de lecture caractérisant les comportements de déchiffreur et de lecteur, celles liées à l'analyse socio-politique de la non-lecture, de l'illettrisme, de la relation entre appartenance sociale et statut de lecteur, celles d'innovations pédagogiques déterminées par la volonté de lutter contre les

aspects ségrégatifs de l'échec scolaire, celles de la psychologie de l'enfant et des études sur les phénomènes d'apprentissage, etc..

Les traductions concrètes de cette réponse, progressivement étayées par les recherches sur l'apprentissage de la lecture par la voie directe, l'expérimentation des BCD, des classes-lecture, des villes-lecture, la réflexion sur la formation continue, etc. ont trouvé leur cohérence dans ce qu'on a appelé une « politique globale de lecture », ensemble de propositions d'actions indissociables, s'efforçant conjointement de remédier à tous les facteurs associés à la non-lecture et applicables quels qu'en soient le lieu de mise en œuvre et le public destinataire.

Toutes les institutions secrètent un patriotisme, revendiquent une exclusivité, développent des anticorps. De là leurs rejets de toute ingérence et leurs réactions jalouses à l'éventualité d'un partage, qu'elles ressentent comme une dépossession de ce qu'elles considèrent comme leurs apanages. Et l'école, si vite et si souvent taxée de tant des responsabilités, a l'épiderme sensible.

Or, même si la déscolarisation de la lecture déborde largement le cadre scolaire et sollicite ce qui fonde la manière d'agir de bon nombre d'institutions éducatives et culturelles, il est évident que l'école s'est vue la première « visée » et de manière la plus radicale. L'apprentissage de la lecture et l'acquisition d'une véritable maîtrise du langage écrit, quand ils ne se réduisent pas à l'enseignement programmé et rationnellement agencé dans un temps et selon une progression déterminés du code de correspondance oral/écrit est affaire de démarche individuelle dont on ne peut décider ni du commencement, ni de la durée, ni des aides requises par chacun. C'est dire l'ampleur des remises en question. D'abord celle de « rendre la lecture moins scolaire » en substituant aux techniques de déchiffrement, aux méthodes synthétiques, aux classes homogènes, au rituel des leçons et des exercices, aux manuels, etc., la fonctionnalité des situations de lecture, l'usage sans préalables des écrits sociaux, une individualisation des parcours au sein de groupes hétérogènes producteurs et utilisateurs authentiques d'écrits les plus divers, etc. C'est aussi pour l'école, l'obligation de tenir compte de ce qui préexiste à son action et de ce qui la prolongera en s'inscrivant dans un véritable réseau d'instances éducatives dont les rôles respectifs sont définis et coordonnés collégialement.

Pour les enseignants, outre les désaccords, les inquiétudes et les résistances que font naturellement naître des propositions novatrices, il y a eu la conviction que l'AFL contribuait à la démolition de l'école et participait aux critiques injustes sur leurs responsabilités dans des problèmes dont la solution ne leur appartient pas ou pas uniquement. D'autant

plus que l'offensive libérale, dont l'enseignement est une des cibles, est venue brouiller les cartes en contribuant au repliement défensif du système éducatif. De là les mises au point lors de confrontations et dans notre revue. C'est une chose de considérer l'éducation comme un marché, c'en est une autre de redonner à l'école la capacité, au sein d'alliances, de répondre aux nouvelles attentes.

Il serait d'ailleurs injuste de considérer l'école comme l'unique îlot de résistance. Bien au contraire, elle a pris acte de ses difficultés et c'est d'elle, ici ou là, que naissent bien souvent les initiatives d'ouverture et de collaboration. Mais il suffit de lire les Actes des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> Assises Nationales de la Lecture pour se rendre compte que les politiques éducatives et culturelles concertées se heurtent aux « *conflits sectoriels et aux territorialisations institutionnelles* », et plutôt qu'à « *une définition claire et partagée des démarches, des contenus et des objectifs* » on assiste « *à une rivalité, à une recherche d'appropriation, à une revendication de légitimité et de leadership de la part des institutions, des décideurs, des acteurs locaux et nationaux.* »

Pourtant, pourtant... l'école a changé, écrivons-nous plus haut, et il y a lieu de se féliciter de son évolution, incitée - ou seulement reconnue et officialisée - par les directives ministérielles. La généralisation des BCD et leur ouverture aux quartiers, l'instauration des cycles comme mode d'organisation de l'école primaire, l'affirmation que l'objectif de l'enseignement de la lecture est bien une lecture experte idéo-visuelle (malgré le maintien des procédures traditionnelles pour y parvenir !), l'introduction préconisée de la littérature de jeunesse, etc. vont à n'en pas douter dans le sens d'une déscolarisation en en donnant les moyens, même si telle n'est pas l'intention première et même si les directives officielles subissent une déperdition dans leurs applications.

Par ailleurs, l'« invention de l'illettrisme » a conduit l'opinion publique et les responsables politiques à prendre acte de l'impérieuse nécessité d'adopter des solutions qui ne soient pas uniquement scolaires en mobilisant les forces effectives de la formation continue et de la lecture

publique, potentielles du monde associatif culturel et de loisirs, etc.. Les bibliothèques, pour ne citer qu'elles, aidées par 20 ans d'une politique ministérielle d'équipement, ont diversifié leur offre et leurs fonctions, transformé leur fonctionnement et les conditions de leur accès et fait leur l'idée qu'elles se devaient de participer à l'effort pour rapprocher le plus grand nombre du monde patrimonial de l'écrit qu'elles incarnent.

Mais l'ampleur du projet et la multiplicité des mesures qu'il suppose ont donné lieu, comme rappelé plus haut, à interprétations dont la première a été, récupération institutionnelle aidant, de n'y voir que ses aspects techniques. La coordination des rôles et l'ouverture au monde extérieur, par exemple, ne concernant que les professionnels au sein de leurs institutions respectives et ne portant pas atteinte aux pouvoirs des spécialistes... la tendance au début de pallier ce qu'on qualifiait de « défaillance » de l'école en transférant en d'autres lieux - les organismes de formation d'adultes et de lutte contre l'illettrisme - les pratiques scolaires d'enseignement de la lecture... le fait symptomatique que, pour certains élus, la politique communale de lecture devait se résumer à la création d'une bibliothèque ou à l'accroissement du nombre de m<sup>2</sup> de celle existante... le désarroi, effet de la division des tâches, des syndicats et des associations interpellés sur un sujet concernant leurs mandants ou leurs publics, pénétrés qu'ils étaient de l'idée que la lecture était l'affaire

de l'école et des syndicats enseignants... Interprétations pour la plupart disparues du fait de l'expérience acquise mais qui n'ont pas moins contribué à une dépolitisation du projet dans l'oubli ou le refus de ses objectifs.

La prégnance des solutions techniques est, en effet, insidieuse. N'est-ce pas le but de ce présent dossier et du Congrès qu'il prépare, de réfléchir à la réinsertion des acquis des recherches de l'AFL sur la voie directe dans les préoccupations premières et la raison d'être de l'association ? La focalisation de la réflexion sur les modalités pratiques de l'apprentissage de la lecture par la voie directe expérimentées pendant des années a créé, au sein même de l'AFL, un déplacement des priorités.

#### LA MAÎTRISE COLLECTIVE DES MOYENS DE PRODUIRE DU SENS

En 1992, l'A.F.L. lance sa charte des villes lecture comme une bouteille à la mer. Six ans plus tard, l'État, par la « circulaire Trautmann », propose un « contrat ville lecture » s'appuyant sur l'expérience de certaines municipalités sans jamais citer le texte AFL qui les a inspirées. La lecture des deux textes montre comment le ministère s'est approprié un concept en le transformant pour le rendre « applicable » et politiquement correct.

Le texte du ministère présente d'emblée la lecture comme une pratique culturelle capable d'enrichir l'imaginaire et la vision du monde de chacun.

La charte de l'AFL affirme qu'il est possible d'améliorer pour l'ensemble des individus la maîtrise de l'écrit considérée comme le moyen de comprendre le monde et d'agir sur son environnement.

La circulaire ministérielle, reprenant le slogan « La lecture, c'est l'affaire de tous », invite la communauté éducative et les acteurs du champ culturel à se mobiliser en partenariat pour familiariser les jeunes et les publics marginalisés, qui constituent la cible prioritaire, avec le patrimoine

En outre, l'intérêt suscité chez les responsables et les élus par les propositions de coordination des « actions-lecture » locales telles que les définit la Charte des Villes-lecture par exemple, a été de courte durée. On ne peut que constater le caractère éphémère ou ambigu des mobilisations. Il est vrai qu'une politique de lecture, comme toutes les actions culturelles, coûte cher, que les preuves de son efficacité sont à long terme et difficilement perceptibles, qu'elle est souvent due à une action volontariste et isolée d'élus, de professionnels ou militants de l'éducation populaire.

Le gage de la durée et du succès des politiques communales de lecture serait qu'elles résultent d'une demande des publics auxquelles elles sont destinées de façon privilégiée, ce qui n'est pas le cas. La cohérence évoquée plus haut d'une politique déscolarisée de la lecture ne peut en effet s'affirmer qu'à la condition de viser « la réappropriation collective de l'action éducative » confisquée par une institution spécialisée omnipotente et prendre la forme d'un projet politique inverse de celui qui a instauré l'école de l'alphabétisation. La réflexion sur la lecture y joue un rôle moteur, mais l'AFL a toujours affirmé que son projet de lecturisation est aussi né d'une analyse critique de l'idéologie de la réussite individuelle et débouche sur les concepts de redistribution des rôles en matière d'éducation, de coéducation, de pédagogie communautaire et de promotion collective.

Ce qui suppose un large mouvement porteur et une volonté politique pour que ce projet politique ne soit pas réduit « au statut d'outil au service de l'entretien ou de

littéraire. Les familles,<sup>1</sup> porteuses de transmission culturelle, sont sollicitées. L'invitation concerne aussi les bibliothécaires qui se doivent de rapprocher le livre du public avec le souci sous-jacent d'améliorer le taux de prêt. L'AFL parle de bataille pour la maîtrise collective de la production de sens. C'est un appel à doter la plus grande partie du pouvoir d'analyse et de décision.

La commune, dit la circulaire, est l'entité la plus appropriée pour coordonner les actions dans une politique cohérente et si la charte cite les familles, c'est pour les inclure comme partenaires dans les réseaux des quartiers, de la gestion locale, de la santé, du loisir...

Il s'agit, pour le ministère :

- ♦ de procéder, avant tout, à un état des lieux de la lecture publique sur le territoire,
- ♦ de conduire la réflexion pour harmoniser et décloisonner les multiples activités déjà engagées par des professionnels qui s'ignorent...
- ♦ d'élaborer un projet commun au domaine associatif, aux mouvements d'éducation populaire, à la formation d'adultes prenant en compte la prévention de l'illettrisme dès la petite enfance

La circulaire se préoccupe de la prévention de l'illettrisme dès l'âge scolaire comme s'il était nécessaire de corriger les faiblesses de l'enseignement de la lecture et de l'alphabétisation (« l'acte de lire ne se borne pas au déchiffrement... »). La charte de l'AFL insiste sur le fait, qu'au delà du traitement de l'illettrisme, il s'agit de hisser chacun vers la possibilité d'agir sur son environnement matériel et social.

Le ministère propose une démarche en catalogue d'axes de travail, une recette à suivre par le personnel des bibliothèques qui reçoit l'idée du contrat, tantôt comme une reconnaissance de ses efforts, tantôt comme une aide à leur mission dans la cité.

Point commun : la circulaire comme la charte insistent sur la nécessité d'organiser une formation de tous « en situation ».

Le document servira de base de négociation entre la ville et la DRAC sur la question de l'aide financière. Depuis les Assises de la lecture organisées par l'AFL, quelques villes comme Nantes ont mis en œuvre une démarche municipale d'implantation de BCD et d'organisation de classes-lecture, ces actions devant s'élargir à une politique globale de la lecture. Un groupe de pilotage est installé, un coordinateur est embauché, la ville est ainsi dotée d'outils pour évoluer. Depuis que cette ville est en contrat, le groupe de pilotage s'efforce de ne pas se cantonner à l'attribution de deniers.

l'amélioration du système et de ses fonctionnements ». Pourquoi veut-on que tout le monde lise ? L'objectif est-il toujours l'élargissement démocratique de ce qui se joue dans la maîtrise de l'écrit ? Après tout, les tenants de la libéralisation de l'éducation ont bien mesuré les limites de l'alphabétisation. En multipliant, pour une minorité dont la production peut se satisfaire, les lieux de perfectionnement, notamment de la lecture, rendus performants par le recours aux moyens didactiques nouveaux et en redéfinissant en conséquence la place et le rôle de l'école, on déscolarise... mais pour répondre doublement aux besoins économiques en renforçant les hiérarchies et les inégalités, et pas seulement dans les entreprises !

Dépolitisation. Pourquoi voudrait-on que la déscolarisation de la lecture échappe à l'air du temps ? au rejet du politique ? au communautarisme ? au repliement sur la sphère privée, le religieux et le caritatif remplaçant l'engagement syndical et politique ? Les incantations électorales récentes sur la France « d'en bas » et celle « d'en haut » n'ont rien changé à ce à quoi on a assisté pendant les 30 dernières années : un changement de la représentation du monde social. À l'ancien clivage « vertical » de la société en classes aux intérêts antagonistes s'est substituée une représentation nouvelle, « horizontale », axée sur une appartenance ou non à ce que le terme d'« exclusion » oblige à appeler le « dedans ». Ce n'est pas ici le lieu d'élucider les causes de ce remplacement dans l'opinion des facteurs économiques de la stratification sociale par une mise en scène des écarts culturels, mais

on en comprend aisément les conséquences par rapport au sujet qui nous occupe dont la moindre est que la non-lecture n'est plus un effet de l'inégalité sociale générant une inégalité dans les possibilités d'accès aux pouvoirs de l'écrit mais qu'elle est un facteur discréditant, une distance dévalorisante et dévalorisée à la norme, une stigmatisation sociale. Le combat pour la lecture ne peut s'inscrire dans les conflits politiques et les revendications des dominés pour la transformation d'un ordre social inégalitaire puisqu'il est une injonction culpabilisante aux "exclus" d'adhérer aux valeurs du "dedans" et singulièrement aux illettrés d'adopter les pratiques des lettrés. Ajoutent à la confusion les ambiguïtés des incantations sur la culture commune et sur l'éducation à la citoyenneté, relais plus ou moins affirmés et conscients d'une recherche de pacification sociale.

De là, autre avatar s'ajoutant au détournement droitier rappelé plus haut, une critique apparemment de gauche des politiques de lecture en général, et de la déscolarisation de la lecture en particulier, considérées comme des manifestations de « *la représentation des clivages sociaux qui tend à devenir dominante* ». Critique justifiée à l'égard de certains acteurs et des solutions qu'ils préconisent, mais allant jusqu'à assimiler les analyses et les propositions de l'AFL à celles d'ATD Quart Monde par exemple ! Nous ferons grâce à nos lecteurs des arguments réfutant cette caricature de la lecturisation telle que l'AFL l'a toujours imaginée. A-t-on jamais considéré que l'augmentation du nombre de lecteurs se ferait sur le modèle des lecteurs existants comme si la démocratisation d'une pratique culturelle n'entraînait pas nécessairement sa transformation.

En définitive et bien évidemment, la dépolitisation de la déscolarisation de la lecture est... politique.

Nous terminions, il y a 10 ans, un article sur le sujet, par cette phrase : « *Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger des chances actuelles d'un tel projet* ». Nous ne pouvons que la renouveler ici.

**Michel VIOLET**

Ainsi, l'État utilise un concept - ou plus précisément les parties qui l'intéressent d'une proposition - au service de sa politique. Sa première action est de décréter par voie de circulaire, la deuxième de gérer administrativement des contrats avec des villes candidates. Perdu dans la politique contractuelle de l'État et des collectivités territoriales, le contrat ville lecture devient volet du contrat ville, sous ensemble du Contrat éducatif local... et se dilue dans la multitude des politiques de la ville.

Quelquefois, les administrations communales comme celles de l'État investies de la responsabilité de mettre en place les contrats ville lecture entendent faire à leur manière, selon leur mode de fonctionnement, à partir de leur point de vue. Les experts nouveaux parlent du contrat avec autorité.

- ♦ C'est un outil au service de la politique culturelle et sociale de la municipalité.
- ♦ C'est la marche à suivre pour compléter l'éventail de la politique contractuelle.
- ♦ Mais ce n'est pas un objet politique.

Et, chaque personne installée dans cette démarche lit le texte Trautmann selon ses propres critères professionnels, sociaux, éducatifs.

Les élus, en opposition avec le gouvernement, resteront indifférents. D'autres appliqueront ou laisseront faire. Certains, une trentaine, s'engageront dans la Fédération des Villes-Lecture. Ils s'investiront dans le débat avec détermination politique.

Fonctionnaires et élus deviennent ainsi conscients qu'il y a nécessité d'inventer, d'innover, que les payeurs ne doivent pas toujours être les décideurs, que l'on peut travailler autrement, avec les gens.

C'est le Ministère de la Culture qui s'empare du concept ville lecture. Le mot lecture lui appartient, c'est le domaine de la bibliothèque (peut-être aussi de l'école). Il existe, cependant, une Délégation à la Ville. L'intitulé du concept est en effet réducteur alors que l'AFL vise la maîtrise collective des moyens de produire du sens...

**Michel PIRIOU**

<sup>1</sup> BOURDIEU soulignerait que la famille idéalement convoquée ici et qu'il qualifiait de « nucléaire », est devenue minoritaire (Raisons pratiques)